

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 25 JUIN 2013

Présents :

Enseignants : Messieurs Mokhtari, Caro, Gall, Carrière et Vandermoere
Mesdames Genty, Haddad, Ragani, Carrière et Vielcazals
Indépendants : Mesdames Dupont, Pineiro, Goorimoothy, Larbre, D'onghia et Oskargil
FCPE : Mesdames Guy et Deshagette
Mairie : M Degryse (Conseiller municipal), Me Ganipeau (Conseillère municipale), M Roseo (Service scolaire)

Excusés :

IEN : M Sarie
DEEN : Me Plouvier
FCPE : Mesdames Devillebichot et Brugier
Indépendants : Me Dahan

1) Le bilan de l'année

Le bilan de cette année scolaire 2012-2013 est très bon. En effet, aucun problème n'est à relever, l'équipe enseignante demeure stable et sera reconduite à l'identique l'an prochain, ce qui est un important gage de continuité. Concernant les élèves, quatre élèves seront maintenus et il y a eu peu de départs en cours d'année scolaire. Les projets envisagés ont tous pu être menés à bien et notamment la kermesse, les nombreuses sorties et l'enregistrement d'un disque par les deux classes de CE2 (en collaboration avec « Monsieur Nô », l'artiste sollicité dans le cadre de l'action « Chantécole » cette année).

2) Les évaluations CE1 et CM2

- Les résultats des évaluations CM2 (concernant 39 élèves) cette année sont les suivants : 62,6% en français et 64% en mathématiques (pour une moyenne globale de 63,3%).
 - Concernant les évaluations CE1, les résultats sont en attente et seront donc fournis lors du premier conseil d'école de la prochaine année scolaire.
- Les enseignants concernés par ces deux niveaux de classe constatent que les résultats reflètent ceux obtenus par les élèves tout au long de l'année.

3) Les stages de remise à niveau

Un SRAN s'est déroulé dans l'école durant les vacances de Pâques et a concerné 36 élèves (même si certains d'entre eux ne se sont pas présentés malgré leur inscription préalable).

Le dispositif sera, comme chaque année, remis en place durant l'été avec deux stages prévus également dans l'école Saint Exupéry. Ils se tiendront la première semaine des vacances (juillet) et la semaine précédant la rentrée (août). Deux groupes d'élèves sont prévus en juillet et trois au mois d'août.

4) Les effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2013-2014

Les effectifs définitifs ne peuvent être fournis de manière précise car le nombre fluctue encore en fonction des arrivées et des départs. Cependant, le nombre total d'élèves devrait être compris entre 220 et 225 ; c'est-à-dire sensiblement comme cette année. De ce fait, la structure de l'école est pour le moment prévue pour être identique :

2 CP (comprenant 22 ou 23 élèves) / 2 CE1 (23 élèves) / 2 CE2 (23 élèves) / 1 CM1 (30 élèves) / 1 CM1-CM2 (25 élèves) / 1 CM2 (30 élèves)

5) Le budget

Comme à l'accoutumée, l'école dispose de différents crédits :

- 7805 euros pour les fournitures scolaires (fichiers, cahiers, stylos,...).
- Le paiement par la municipalité de 5 cars pour effectuer la sortie de fin d'année.
- 223 euros de crédit de fonctionnement (pour la direction)
- 10500 euros afin de renouveler le mobilier de la classe de M. Carrière. Il est à noter qu'à présent, l'ensemble des classes de l'établissement dispose d'un mobilier récent et réglable.
- 1500 euros pour le « petit matériel » (notamment afin d'acheter du matériel d'EPS).
- La municipalité rembourse la somme de 58 euros versée à l'OCCE dans le cadre de l'assurance scolaire.
- 33000 euros sont alloués au projet de classe de neige.
- 1500 euros sont disponibles afin d'acheter des manuels scolaires.
- 15 postes informatiques seront installés à la rentrée dans la BCD.
- 2 vidéoprojecteurs interactifs et 2 PC portables viendront garnir deux classes de l'établissement durant l'été.
- Enfin, l'école a fait la demande de se voir subventionner deux projets durant l'année scolaire écoulée : le traditionnel « projet sciences » et un projet visant à acheter des ouvrages afin d'agrémenter la BCD de l'école. Il s'avère que pour ces deux actions, l'école a reçu les montants suivants : 2000 euros pour le projet

sciences et 1500 euros pour la BCD. M. Mokhtari explique que l'école pensait pouvoir compter sur la somme annuelle versée jusqu'à présent pour le projet sciences, à savoir 6000 euros. Le versement de la subvention étant intervenu en avril et étant bien moindre (2000 euros), les dépenses effectuées dans le cadre de ce projet (matériel, potager, sorties,...) ne peuvent pas être couvertes par ce montant. Par conséquent, à sa demande, Messieurs Degryse et Roséo acceptent qu'exceptionnellement, la subvention allouée pour la BCD soit utilisée finalement dans le cadre du projet sciences.

Afin de ne pas voir cette situation se reproduire, M. Mokhtari demande à avoir des explications concernant cette brusque diminution de la subvention et si celle-ci sera effective les années suivantes. Les représentants de la municipalité expliquent alors qu'en effet, ce montant sera à présent de cet ordre là et ce, pour deux raisons. D'une part, l'ensemble des écoles de la ville se positionnant à présent afin de financer des projets de plus en plus nombreux, la somme globale destinée à ce genre d'actions doit être répartie entre un nombre de plus en plus important de demandeurs et est donc revue à la baisse pour chacune des écoles. D'autre part, Messieurs Degryse et Roséo expliquent qu'avant d'accorder ce type de subventions aux écoles, la municipalité se renseigne auprès de l'Inspection de Circonscription afin d'obtenir son avis quant à la pertinence des projets proposés. Dans le cadre du « projet sciences » de Saint-Exupéry, l'Inspection a émis un avis « réservé », se demandant si ce projet « était bien utile ».

6) La kermesse

L'événement annuel de fin d'année s'est tenu comme prévu le 1^{er} juin et s'est à nouveau très bien déroulé. Il a permis de récupérer un bénéfice de 2300 euros.

L'équipe enseignante déplore tout de même un manque de participation des parents d'élèves concernant la tenue des stands.

7) Les travaux

Durant l'été, en plus de l'installation des vidéoprojecteurs interactifs, est prévu l'aménagement de l'espace informatique de la BCD afin de permettre de recevoir idéalement les quinze nouveaux postes prévus à la rentrée.

8) Point divers

Certains parents d'élèves « Indépendants » évoquent leur souhait de voir placée sur le mur de l'école, une plaque commémorative anonyme portant l'inscription suivante : « On a le droit de rire, mais pas de se moquer ». Ceci aurait pour

objectif d'honorer la mémoire de l'élève de CP Quentin Cavignaux (décédé durant cette année scolaire).

L'équipe éducative va réfléchir à cette idée au cours d'une réunion qui se tiendra avant la fin de l'année scolaire.

Enfin, en guise de conclusion, M.Mokhtari tient à remercier Me Guy (qui ne participera plus à la vie de l'établissement, faute d'enfant scolarisé dans le primaire à présent) pour son investissement dans les actions menées par l'école depuis de nombreuses années.